

Charte de la bientraitance

Charte de la Bientraitance

Bientraitance = Respect

1. Respecter la dignité et l'autonomie de la personne
2. Communiquer de façon adaptée, en n'usant pas de familiarités
3. Prendre en compte la douleur physique, psychique et accompagner déceimment la personne en fin de vie
4. Etre à l'écoute et faire preuve d'empathie en prenant en compte le ressenti de l'usager
5. Informer l'usager sur ses soins et ses droits et recueillir son consentement libre et éclairé
6. Adopter une posture professionnelle : faire preuve de neutralité, d'écoute, de bienveillance et de disponibilité, être sans jugement
7. Prendre en compte l'expérience de l'usager, ses attentes, son ressenti sur sa prise en soin
8. Observer le secret professionnel
9. Garantir la qualité et la continuité des soins en assurant une prise en soin globale et pluridisciplinaire de l'usager
10. Faire preuve de savoir être : politesse et courtoisie

Nous n'avons pas de droits sans devoirs

IV DS 05 - Se rattache à la politique de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance (DS 01), décembre 2023

**CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DE CAVAILLON - LAURIS**
119 Avenue Georges Clemenceau
CS 50 157
84304 Cavillon Cedex
+33 (0)4 90 78 85 00
Nous contacter par courriel

<http://www.ville-rillieux-la-pape.fr/droits-des-patients/charte-de-la-bientraitance-475.html>